

Bruxelles, le 23 juin 2026
(OR. en)

10816/26

RECH 290
MED 31
AGRI 522
MIGR 170
RELEX 863
RHJ 1

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	12478/24 + ADD 1
Objet:	DÉCISION DU CONSEIL sur la conclusion de l'accord, sous forme d'échange de lettres, modifiant et complétant l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Union européenne et le Royaume hachémite de Jordanie fixant les conditions et modalités de la participation du Royaume hachémite de Jordanie au partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA) - Adoption

1. Le 19 juillet 2024, la Commission a présenté au Conseil une proposition de décision du Conseil relative à la signature¹, ainsi qu'une proposition de décision du Conseil sur la conclusion² d'un accord, sous forme d'échange de lettres, modifiant et complétant l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Union européenne et le Royaume hachémite de Jordanie fixant les modalités et les conditions de la participation du Royaume hachémite de Jordanie au partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA).

¹ Document 12476/24 + ADD 1.

² Document 12478/24 + ADD 1.

2. Le 5 novembre 2024, le Conseil a adopté la décision relative à la signature³ de l'accord modifiant et complétant l'accord. Dans le même temps, le Conseil a décidé de transmettre au Parlement européen, pour approbation, le projet de décision du Conseil sur la conclusion de l'accord modifiant et complétant l'accord, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 14284/24, ainsi que l'accord lui-même⁴.
3. L'accord modifiant et complétant l'accord avec le Royaume hachémite de Jordanie a été signé le 7 juillet 2025.
4. Le 17 décembre 2025, le Parlement européen a approuvé la conclusion de l'accord modifiant et complétant l'accord.
5. Le Comité des représentants permanents est dès lors invité à recommander au Conseil d'adopter, en point "A" de l'ordre du jour d'une de ses prochaines sessions, le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord modifiant et complétant l'accord, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 14284/24.

³ Document 14277/24.

⁴ Document 14289/24.